

COMMUNE DE SAINT SERNIN DU BOIS
Compte rendu du Conseil Municipal - Séance du 15 Octobre 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 15 octobre 2012 à 19 h en Mairie de Saint Sernin du Bois.

ETAIENT PRESENTS : Jean-Marc HIPPOLYTE, Jean Paul GRILLOT, René PAULUS, Martine BOYER, Nadine PALERMO, Anne-Marie LALLEMENT, Jean-Claude PIERRAT, Catherine GRANDIN, Jean-Claude DUFOUR, Pascale FALLOURD, Nicole LEVIEUX, Catherine CHARPENTIER, Philippe DESBROSSES, Christiane BRAMARD.

EXCUSES : Alban VINCENOT, Delphine ACIER, Jérôme HAMULKA, Gilbert BROCHOT, Jean-Luc DRUOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Martine BOYER.

ORDRE DU JOUR

- ↓ Compte rendu de la dernière séance
- ↓ Dossiers en cours
- ↓ Travaux en cours
- ↓ Questions diverses

La lecture du compte rendu de la séance du 4 septembre 2012 ne faisant pas l'objet d'observation, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

I - DOSSIERS EN COURS

Contrats d'assurance des risques statutaires du Personnel territorial

Le Maire rappelle l'adhésion au contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers encourus à l'égard du personnel communal en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service. Le contrat actuel arrive à terme le 31 décembre 2013. Par conséquent, il sera remis prochainement en concurrence.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal charge le Centre de Gestion de Saône et Loire de souscrire pour le compte de la Commune des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées et autorise le Maire à signer les conventions en résultant.

Emprunt 2012 - Consultation

Jean-Paul GRILLOT rappelle que le Conseil Municipal a prévu un emprunt au budget 2012 de 50 000 € pour financer les projets d'investissement. Il convient de lancer une consultation auprès de 3 établissements bancaires. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal charge le Maire de lancer cette consultation pour la réalisation d'un emprunt de 50 000 euros.

Cimetière

Le Maire informe le Conseil des procédures d'abandon qui sont terminées. Le Conseil doit se prononcer sur les reprises de ces concessions.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil décide de reprendre 12 concessions et mandate le Maire pour signer les différents documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Travaux école maternelle

Jean Marc Hippolyte fait le point sur le dossier des travaux de requalification de l'école maternelle. Le permis de construire a été déposé, fin septembre. Au niveau des financements, l'arrêté attributif concernant la Dotation d'équipement des territoires ruraux a été reçu en Mairie.

Cabinet Médical

Le dossier est à l'avant projet définitif (A.P.D) ; le projet a été retenu en concertation avec les médecins. Une étude thermique a été réalisée ; une rénovation BBC est privilégiée. Une demande de financement sera déposée auprès de la Région.

Les travaux doivent débuter début janvier 2013 pour se terminer en juin 2013.

II - POINT SUR LES TRAVAUX

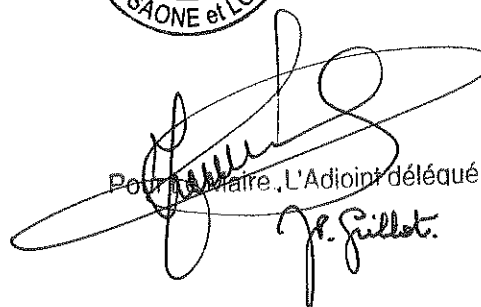
Jean-Marc HIPPOLYTE et René PAULUS font respectivement le tour des travaux prévus et réalisés par les employés communaux et les services de la Communauté Urbaine.

III - QUESTIONS DIVERSES

- Fin septembre, la Commission départementale de coopération intercommunale s'est prononcée en faveur de l'intégration de 8 communes à la Communauté urbaine : Charmoy, Marigny, Marmagne, Saint Firmin, Saint Julien sur Dheune, Saint Pierre De Varenne et Saint Symphorien de Marmagne.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le Maire
Jean Marc HIPPOLYTE




Pour le Maire, L'Adjoint délégué
J. Gillot.